

# CHANGEMENT DE DOMICILE

## CHANGEMENT D'ADRESSE SUR CARTE D'IDENTITÉ

### Démarche à faire auprès de la mairie du domicile

#### Documents à fournir :

- 2 photos d'identité récentes conformes (35x45 mm)
- copie intégrale de l'acte de naissance
- justificatif de domicile
- carte d'identité

#### Documents supplémentaires à fournir selon situation :

- ancienne carte d'identité
- justificatif de veuvage (livret de famille ou extrait d'acte de décès du conjoint décédé)
- le jugement de divorce
- la déclaration de perte

### Démarche gratuite

#### Observations :

Pour les enfants mineurs autorisation du père ou de la mère et présentation des personnes.

## **CHANGEMENT D'ADRESSE SUR CARTE GRISE**

Une enveloppe MAX ( à retirer à la Poste ou bureau de tabac) est à joindre impérativement à chaque dossier pour le retour de la carte grise chez le demandeur

### **Achat véhicule neuf**

Documents à fournir pour obtenir la carte grise :

- Certificat d'immatriculation rempli par l'acheteur
- Notice technique en 2 exemplaires
- Justificatif d'identité et de domicile
- Enveloppe MAX
- Règlement : 32 €/cheval (Paiement par chèque)

### **Achat véhicule d'occasion**

Documents à fournir pour obtenir la carte grise :

- Certificat d'immatriculation rempli par l'acheteur
- Certificat de cession rempli et signé par le vendeur
- Carte grise barrée de 2 traits avec mention " Vendue le ..... " et signée par le vendeur
- Justificatif d'identité et de domicile
- Contrôle technique daté de moins de 6 mois
- Enveloppe MAX
- Règlement :
  - > VP de moins de 10 ans = 32 €/cheval
  - > VP de plus de 10 ans ou GPL = 16 €/cheval (chèque)
  - > En ce qui concerne les véhicules genre CTT, ajouter la taxe parafiscale (30 € si PTAC est inférieur ou égal à 3,5 T)

### **Achat véhicule venant de l'étranger**

Documents à fournir pour obtenir la carte grise :

- Certificat d'immatriculation rempli par le demandeur
- Certificat des douanes
- P.V. des mines
- Carte grise originale
- Justificatif d'identité
- Enveloppe MAX

**Changement de dénomination de société** : Changement de dénomination d'une société sans qu'il y ait changement de gérance. Le n° de SIREN reste identique.

**Documents à fournir pour obtenir la carte grise :**

- Certificat d'immatriculation pour modification de raison sociale
- Carte grise
- Justificatif d'identité
- Enveloppe MAX
- Extrait Kbis

**Tarif** : 32 € uniquement

**Changement de dénomination avec changement de gérance**

Le N° de SIREN est différent.

**Documents à fournir pour obtenir la carte grise :**

- Certificat d'immatriculation rempli par le demandeur
- Certificat de cession
- Carte grise barrée de 2 traits avec mention " Vendue le ..... " et signée par le vendeur
- Contrôle technique daté de moins de 6 mois
- Justificatif d'identité
- Enveloppe MAX
- Extrait Kbis

**Tarif** : 32 €/cheval

**Modification d'Etat-Civil :**

(suite d'un mariage ou un divorce)

**Documents à fournir pour obtenir la carte grise :**

- Certificat d'immatriculation rempli par le demandeur
- Carte grise
- Copie du jugement de divorce (suite d'un divorce)
- Justificatif d'identité et de domicile
- Enveloppe MAX

**Opération gratuite**

**Changement de domicile :**

**Documents à fournir pour obtenir la carte grise :**

- Certificat d'immatriculation
- Carte grise
- Justificatif d'identité et de domicile
- Enveloppe MAX

**Opération gratuite**

### **Duplicata :**

#### **Documents à fournir pour obtenir la carte grise :**

- Demande de duplicata
- Déclaration de perte
- Copie contrôle technique
- Justificatif d'identité et de domicile
- Enveloppe MAX

**Tarif : 32€**

### **Justificatif d'identité :**

#### **Documents à fournir pour obtenir la carte grise :**

- Carte d'identité ou passeport même périmés de moins de 5 ans
- Permis de conduire
- Carte d'ancien combattant
- Carte d'identité ou carte de circulation délivrée par les autorités militaires
- Carte de séjour
- 1 extrait du Registre du Commerce établi depuis moins de 2 ans (pour les Sociétés)  
Les statuts ( pour une Association).

## CHANGEMENT D'ADRESSE SUR PASSEPORT

### Documents à fournir :

- 2 photos d'identité récentes conformes (35X45 mm)
- copie intégrale de l'acte de naissance
- justificatif de domicile
- carte nationale d'identité

### Documents à fournir selon situation :

- ancien passeport
- certificat de nationalité française
- le jugement de divorce
- la déclaration de perte

### Tarif :

Timbres fiscaux de 60 €

### Observations :

Pour les enfants mineurs autorisation du père ou de la mère et présentation des personnes.

Pour un changement de domicile, se présenter à la mairie du nouveau domicile et présenter les pièces suivantes :

- un justificatif de domicile
- le passeport